

**DÉLIBÉRATION n° 22-039 de la séance du 08/11/2022**  
**OBJET : Rapport sur la situation en matière d'égalité femmes-hommes au centre de gestion**

L'an deux mille vingt deux, le mardi huit novembre à dix heures, le Conseil d'administration du Centre de gestion de la fonction publique territoriale de Loire-Atlantique s'est réuni à Vertou, sous la présidence de M. Philip SQUELARD, Président.

Nombre de membres en exercice de l'Assemblée : 34. Le quorum est de 17.  
Nombre de présents : 19 Nombre de voix : 26

**ÉTAIENT PRÉSENTS :**

**MM.** Philip SQUELARD, Pascal PRAS, Laurent TURQUOIS, Jean-Michel BUF, Nicolas CRIAUD, Anthony BERTHELOT, Jean-Michel BRARD, Frédéric MILLET, Bernard MORILLEAU, Jacques PRAUD, Philippe JOUNY, Alain VEY, Yvon LERAT, Rodolphe AMAILLAND, Laurent DEJOIE,

**Mmes** Karine PAVIZA, Marie-Irène BRIAND-BOUIN, Anne-Marie CORDIER, Claire HUGUES.

**ÉTAIENT EXCUSÉS ET ONT DONNÉ POUVOIR :**

- › M. Emmanuel TERRIEN avait donné pouvoir à Mme Karine PAVIZA,
- › M. Thierry AGASSE avait donné pouvoir à M. Alain VEY,
- › Mme Pascale BRIAND avait donné pouvoir à M. Jean-Michel BRARD,
- › M. Jean-Pierre POSSOZ avait donné pouvoir à M. Pascal PRAS,
- › M. Driss SAÏD avait donné pouvoir à M. Anthony BERTHELOT,
- › Mme Lydie MAHÉ avait donné pouvoir à M. Bernard MORILLEAU,
- › M. André KLEIN, avait donné pouvoir à M. Nicolas CRIAUD.

**ÉTAIENT EXCUSÉS :**

**MM.** Thierry AGASSE, Claude CAUDAL, André KLEIN, Jean-Pierre POSSOZ, Driss SAÏD, Emmanuel TERRIEN, Bernard LEBEAU, Christophe JOUIN,

**Mmes** Pascale BRIAND, Edith MARGUIN, Christelle BRAUD, Aïcha BASSAL, Agnès DUHEM-BOURGEAIS, Lydie MAHÉ, Barbara NOURRY.

**Pour la Direction des finances publiques :**

Mme Marylène SAUDREAU, comptable assignataire.

**ASSISTAIENT ÉGALEMENT À LA RÉUNION :**

**Pour le Centre de gestion :**

Mme Hélène GUILLET, directrice générale des services,  
Mme Nathalie ANGOMARD, directrice déléguée Emploi et dynamiques professionnelles,  
M. Yannick BONNET, directeur délégué Attractivité et proximité,  
Mme Juliette BOYÉ, directrice déléguée Prospective et performance,  
Mme Florence HERBERT, directrice déléguée Expertise et pilotage RH,  
Mme Isabelle CONTREMOULIN, responsable Développement territorial et relations aux publics,  
Mme Mathilde BELLEIL, chargée de communication.

À l'unanimité, Mme Karine PAVIZA a été désignée secrétaire de séance.

# RAPPORT SUR LA SITUATION EN MATIÈRE D'ÉGALITÉ FEMMES-HOMMES AU CENTRE DE GESTION

## EXPOSÉ

La loi du 4 août 2014 pour l'égalité réelle entre les femmes et les hommes prescrit aux collectivités territoriales et établissements publics d'élaborer un rapport sur la situation en matière d'égalité entre les femmes et les hommes.

Le Centre de gestion de Loire-Atlantique n'étant pas soumis à cette obligation, a malgré tout décidé de saisir cette opportunité et de s'engager dans cette réflexion, afin de pouvoir accompagner au plus près les collectivités adhérentes et non adhérentes sur cette thématique, et de porter auprès de ses équipes une politique assurant l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes.

A ce titre, le Centre de gestion 44 s'est engagé en 2022, à initier la construction d'un plan d'action pluriannuel, répondant aux 5 axes décrits dans l'accord du 30 novembre 2018 relatif à l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes dans la fonction publique, à savoir :

- 1- Renforcer la gouvernance des politiques d'égalité ;
- 2- Créer les conditions d'égal accès aux métiers et aux responsabilités professionnelles ;
- 3- Supprimer les situations d'écarts de rémunération et de déroulement de carrière ;
- 4- Mieux accompagner les situations de grossesse, la parentalité et l'articulation des temps de vie professionnelle et personnelle ;
- 5- Renforcer la prévention et la lutte contre les violences sexuelles, le harcèlement et les agissements.

Au titre de cet engagement pluriannuel et afin d'initier le projet, il est convenu pour 2023 :

- Prévoir une phase de sensibilisation à la thématique de l'égalité femmes hommes et un temps d'appropriation.
- Définir l'ambition du projet et les principales orientations pour les 5 axes décrits.
- Formaliser la stratégie, le périmètre, le socle méthodologique et la gouvernance du projet
- Proposer une planification du projet jusqu'à 2026.

Le Président présente pour information le rapport annuel sur l'égalité femmes-hommes préalablement au débat d'orientation budgétaire pour l'exercice 2023.

## DÉLIBÉRÉ

Le Conseil d'administration du Centre de gestion de la fonction publique territoriale de Loire-Atlantique après en avoir délibéré et à l'unanimité :

- **Prend acte** de la présentation du rapport sur l'égalité entre les femmes et les hommes, joint en annexe de la présente délibération.

Pour extrait conforme,

Le Président,



  
Philip SQUELARD